RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en exercice : 43
Nombre de Conseillers présents à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 juin 2018

OBJET :

DE-18-06-1-18) CESSION DU LOT DE VOLUME 5 DEPENDANT DU LOT 1 DU LOTISSEMENT "LE DOMAINE DU BOIS DE VINCENNES"

L'an deux mille dix-huit, le mercredi vingt-sept juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le mercredi 20 juin 2018 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, Adjoints ; M. MALÉ, Mme COUSTEIX, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, PITAVY, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE.

Absents excusés : Mme KISILAK (pouvoir à Mme COUSTEIX), M. MOTTE (pouvoir à M. BEAUFRÈRE), Mme DUPRÉ (pouvoir à Mme LE BIDEAU).

Absente : Mme POMMIER .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180627-lmc1H5409H1-DE
Date de réception en Préfecture : 29/06/2018
Date de Publication : 29/06/2018

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 30 mai 2007 modifié par délibérations du conseil municipal des 30 septembre 2009, 29 juin 2011, 18 décembre 2013 et par délibérations du conseil de Territoire Paris Est Marne et Bois des 29 mars 2016 et 30 janvier 2017 ;

Vu l'avis du service France Domaine du Val-de-Marne en date du 13 avril 2018 ;

Vu la décision en date du 23 avril 2018, par laquelle Madame le Maire de Vincennes a décidé d'acquérir par voie de préemption, au nom de la commune, le lot de volume n°5 situé 2 rue Félix Faure, dépendant du lot 1 du lotissement « *le domaine du bois de Vincennes* » ;

Considérant que la VINCEM, société d'économie mixte de la commune de Vincennes, a manifesté le souhait d'acquérir le lot susmentionné, destiné à accueillir des places de stationnement et permettre la réalisation d'un programme de construction au 111, rue Defrance, comprenant douze logements dont sept logements sociaux et de contribuer ainsi à la mise en œuvre de la politique de mixité sociale dans l'habitat menée par la commune, en permettant notamment d'élargir le parc social par la réalisation de petites opérations intégrées dans le tissu urbain.;

Après avis de la commission Finances municipales et performance de l'action publique du 18 juin 2018,

Après avis de la commission Sécurité publique, Affaires juridiques et du Domaine du 21 juin 2018,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve la cession du lot de volume n°5 situé 2, rue Félix Faure, dépendant du lot 1 du lotissement « *le domaine du bois de Vincennes* » à la VINCEM au prix de 100 000 €.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180627-Imc1H5409H1-DE
Date de réception en Préfecture : 29/06/2018
Date de Publication : 29/06/2018

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180627-lmc1H5409H1-DE
Date de réception en Préfecture : 29/06/2018
Date de Publication : 29/06/2018